



Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Syndicat des Coaches de Basket

Samedi 26 Juin 2021
Hotél Ibis Rouen Rive Droite

Présents lors de l'Assemblée Générale :

- José Ruiz
- Francis Charneux
- Philippe Sudre
- François Peronnet
- Christian Monschau
- Alexandre Menard
- Alex Gerbaud (salarié)
- Hugo Buffard (salarié)

Début de l'Assemblée Générale Ordinaire du SCB à 10h30.

I – Rapport d'activité du SCB 2016/2021

Présentation du rapport d'activité du SCB par le Président, Monsieur José Ruiz.

Introduction

Comme vous le savez sans doute, je souhaite mettre fin à mes fonctions de Président du SCB à l'occasion de cette Assemblée Générale du 26 juin 2021...

Cette décision a fait l'objet de ma part, d'une longue réflexion commencée il y a plus d'un an. Je ne suis pas fatigué de mon investissement au service des entraîneurs, mais je crois que le temps est venu pour moi de contribuer autrement à l'action syndicale, en endossant d'autres responsabilités.

Après 16 années au poste de Secrétaire Général, puis 12 autres années à celui de Président, il est temps de se projeter sur l'avenir de notre syndicat avec une nouvelle génération de militants issue de divers secteurs de notre sport.

Lors de cette AG du 26/06, je renouvellerai une nouvelle et dernière fois ma candidature à l'élection du Bureau, dans le but de permettre une transition sereine et efficace et soutenir le nouveau Président tout au long de la prochaine mandature.

Parallèlement à mon activité au sein du SCB, et avec une indispensable synchronisation, je maintiendrai ma présence à la FEP (Fédération des Entraîneurs Professionnels) qui regroupe l'ensemble des syndicats de nos autres collègues entraîneurs des sports collectifs.

Enfin, depuis le 10 juin, je suis élu au Bureau Fédéral de la CFDT afin de porter les revendications et visions futures pour la Branche du sport et élargir notre champ d'influence. Ce nouveau mandat doit être vu comme le prolongement de notre activité vers une nouvelle étape pour plus d'influence et de

rayonnement de notre secteur, et nous devons d'ores et déjà imaginer et entrevoir les perspectives de nos évolutions futures.

Le temps est donc venu aussi pour le SCB de prendre un nouvel élan de structuration sur des bases d'avenir avec de nouvelles personnes et des nouveaux objectifs. De nouveaux collègues sont présents pour la première fois sur la liste soumise à vos suffrages et beaucoup d'autres m'ont manifesté leur volonté de les rejoindre dans des délais proches.

Ainsi arrivent Julie BARENNE, Jean Pierre PEREZ, François PERONNET, Patrick BONDIS et Romain LEROY... pour remplacer les inoubliables Jean Michel SENEGAL, Christophe DENIS, Alain WEISZ, Fabrice COURCIER et Patrick MAUCOUVERT...

Au plan des ressources humaines, nous avons accueilli un nouvel administrateur, en la personne d'Hugo BUFFARD, qui a grandi dans notre milieu Basket et complété une formation de juriste spécialisé dans le sport, à l'université de Lille. Il maîtrise parfaitement la communication, tant sur ses formes traditionnelles de l'expression écrite et orale, que sur les nouvelles technologies d'aujourd'hui.

Avec lui, un second juriste en alternance, Alex GERBAUD qui surveille le suivi de syndicalisation, les avancées des textes conventionnels du basket féminin et les nombreuses autres rédactions qui s'imposent au quotidien.

Tous deux exercent en parfaite complémentarité depuis nos deux bureaux de Paris et de Limoges :

- au 7/9, rue Euryale DEHAYNIN 75019 Paris, dans les locaux de l'Union Régionale Interprofessionnelle de l'Île de France

et

- au 32, rue Adolphe MANDONNAUD 87000 Limoges, dans les locaux de l'Union Départementale Interprofessionnelle de la Haute Vienne

Pour entamer notre rapport d'activités, l'ordre qui s'impose est lié aux secteurs dans lesquels notre action se déroule tout au long des saisons...en espérant ne rien oublier tellement notre action ces dix dernières années est devenue omniprésente dans tous les recoins du basket et du sport en général...

La Ligue Nationale de Basket

Il s'agit de manière indiscutable de notre principal secteur d'intérêt...

Le Comité Directeur

Le Comité Directeur est la principale cellule de gestion du basket professionnel masculin. En son sein ont lieu des débats d'actualité et de grande qualité pendant lesquels l'ensemble des membres peut s'exprimer en totale liberté et y est entendu. Les décisions sont soumises au vote dont la majorité des 17 membres représente les acteurs :

- 5 voix pour les clubs de JEEP Elite,
- 2 voix pour les clubs de Pro B,
- 1 voix pour le syndicat des joueurs,
- 1 voix pour le représentant des entraîneurs,
- 1 voix pour le représentant des employeurs UCPB,
- 3 voix pour les représentants du CD de la FFBB
- 3 voix pour les personnalités qualifiées désignées par l'UCPB
- 1 voix pour une personnalité qualifiée désignée par la FFBB...

Les dossiers sont instruits par les divers services et aboutissent à des propositions qui sont ensuite débattues. Pour les opérations sportives et le Comité sanitaire où la concertation gagnerait à être plus large...

Le Bureau, composé de 5 membres du Comité Directeur, soumet aussi au Comité Directeur des dossiers à l'étude et à la validation par le vote.

Les décisions les plus importantes concernant les grandes modifications structurelles sont présentées à la validation de l'Assemblée Générale.

Commissions de réflexion/ Crise sanitaire

Le SCB, et les syndicats de manière plus large, ont réalisé des concertations et ont été associés aux diverses commissions de réflexion pour faire le point sur les conséquences liées à la crise Covid, et envisager les possibilités de sortie...

Lors de la saison 2019/20, la proposition du SCB a fini par s'imposer car la seule garante d'une équité pour le plus grand nombre. Nous avons regretté le « gel » des montées de la pro B avec un regret pour nos collègues dont le mérite était admis de tous.

Lors de la mise en place du Comité Sanitaire nous avons émis un vote défavorable en désaccord avec l'absence totale de représentants des forces présentes sur le terrain (clubs, joueurs et entraîneurs) La composition de ce Comité nous est apparu comme d'autant incompréhensible que le Code du Travail rend « *les employeurs responsables de la santé de leurs salariés* » et le Code du Sport désigne les entraîneurs « *responsables de la santé des pratiquants* » Les quelques cas, fort heureusement peu nombreux, nous ont donné raison sur ce point...

Commission Mixte Paritaire du Basket Pro.

Notre activité plus spécifique est liée à la CMP et au suivi du texte de la Convention Collective du Basket Professionnel. Le travail réalisé porte principalement sur les conditions de travail et la relation employeurs/employé.

Malgré les perturbations liées au travail en visioconférence et aux conséquences de la situation sanitaire, les réunions de la CMP restent des moments d'une grande qualité humaine et relationnelle à laquelle les participants ne sont pas étrangers.

Beaucoup de sujets ont été abordés et à titre d'exemple...

- Consolidation du texte en 2018/19
- Avenant sur le temps de travail des entraîneurs en CF
- Avenant sur le passage de CDI en CDD
- Chômage partiel
- Statut des joueurs Aspirant/Stagiaire
- Droit d'image
- Nouvel étalement des AGIRC/ARRCO
- Augmentation des minimas de salaire des CF en 2017/18
- Minima de salaire du Second assistant en Jeep Elite
- CSE

Promotion des Entraîneurs/Trophées.

Depuis 1986, le syndicat des entraîneurs (UGENEB de 1986 à 1996, puis SCB de 1996 à nos jours) à crée, organisé, financé et décerné les distinctions de l'Entraîneur de l'Année. Depuis 2012, ces distinctions sont réalisées dans le cadre d'un protocole de la LNB et la remise des trophées se fait de forme officielle lors de la soirée des trophées. L'élection est toujours réalisée par le SCB selon ses propres protocoles et les résultats comptent pour 50% du poids final du vote. Ce pourcentage est considérable et depuis 2012 l'élus des entraîneurs est celui qui est consacré Coach de l'Année.

Le SCB maintien ces distinctions pour les entraîneurs des divisions :

- JEEP Elite
- Pro B
- Trophée du Futur pour les centres de formation de JEEP Elite

Hors Ligue Nationale, le SCB entretient trois autres trophées en NM1, LFB et L2, qu'il continue d'organiser, financer et attribuer aux entraîneurs de ces divisions pour le rayonnement de ces derniers et celui de la profession en général.

Depuis 2018, le SCB a aussi financé et créé le Trophée du Staff Champion pour mettre à l'honneur l'ensemble des membres de l'encadrement qui ont contribué à la réussite de leur équipe. Cette distinction concerne seulement la JEEP Elite.

Représentativité

Pour terminer avec la LNB, je me dois de vous dire sans doute l'élément le plus marquant de nos progrès au sein de la LNB, avec dès la prochaine modification réglementaire la possibilité pour le SCB de désigner deux personnalités qualifiées à l'AG de la LNB. C'est une avancée considérable pour plus de démocratie au sein de la LNB et une meilleure reconnaissance des entraîneurs au sein de cette institution.

La Fédération Française de Basket

La Commission Technique Fédérale

Nos relations avec la FFBB ont été peu fréquentes depuis notre conflit en 2014 avec la DTBN lors du stage de pré saison. Elles se sont limitées depuis 2018 à une participation sporadique au sein de la Commission technique Fédérale qui sur de nombreux points de son fonctionnement ne nous donne pas satisfaction. Depuis l'élaboration en commun du nouveau statut de l'entraîneur sous le DTN Patrick BEESLEY, nous n'avons jamais été associés à la moindre évolution de ce texte, quel que soit la division et les personnels concernés. Le texte soulève des désaccords sur des nombreux points dont la légalité nous apparaît très contestable.

Nous sommes aussi absents des stages organisés par la fédération pour des raisons liées au manque de respect à notre égard dans le passé, sur les créneaux d'intervention attribués et le non remboursement des frais engagés par les intervenants.

Ligue Féminine de basket

Depuis 2020, la FFBB a mis en place une « Ligue Féminine » pour une meilleure gestion du basket féminin professionnel. Nous avons été associés à son Comité Directeur et à son Assemblée Générale, ainsi qu'aux nombreux groupes de travail (Sanitaire, sportif, média, etc...)

Conséquence du refus de participation des équipes à la finale de la Coupe de France en septembre 2020, la mise en place de la nouvelle LFB a été retardée. Son nouveau Comité Directeur à réuni pour la première fois ses 13 membres en janvier 2021, sous la présidence de Carole Force. Composition ci-dessous :

AG LFB

Président de la FFBB ;	Jean-Pierre SIUTAT			
Présidente de la LFB ;	Carole FORCE			
Quatre membres du Comité Directeur de la FFBB, désignés par celui-ci ;	Nathalie LESDEMA	Mili SPAHIC	Stéphane KROEMER	Abou DIA
Directeur Technique National ou son représentant ;	Alain CONTENSOUX			
Directeur de la Performance, directeur des équipes de France ;	Jacques COMMERES			
Tous les Présidents des associations ou sociétés sportives participant au championnat de la LFB (ou leur représentant dûment mandaté) ;	Les 12 clubs	ST GES Agnès - YERNAUX Yannick - JAILLET Jean-François - CROGUENNEC Erwan - MANNA Franck - OBAMA Marie-Sophie - LAFARGUE Marie-Laure - CIGLIA Jean-Pierre - PROVOST Philippe - BOULANGER Jean-Pierre - SCARNA Carmelo - COCHAIN Laurent		
Un représentant des entraîneurs : Syndicat National des Coaches ;	José RUIZ			
Un représentant des joueuses : Syndicat National des Basketteurs ;	Julie CAMPASSENS			
Entraîneur de l'Équipe de France A Féminine ;	Valérie GARNIER			
Deux experts désignés par le Bureau Fédéral de la FFBB ;	Delphine PARDON	Céline DUMERC		
Médecin de la LFB ;	Gérard MURGUES			
Directrice de la LFB ;	Yannick SOUVRE			
Deux représentants des collectivités locales des clubs de LFB ;	Sébastien ALLAIN	Elisabeth BRUNET		
Deux représentants du « monde de l'entreprise », la répartition des désignations s'effectue de manière égale entre la FFBB et les clubs ;	Arnaud SIMON	Nathalie PRADINES		

	Deux personnalités qualifiées, la répartition des désignations s'effectue de manière égale entre la FFBB et les clubs ;	Alain JARDEL	Nicolas RAIMBAULT	
--	--	--------------	-------------------	--

CD LFB	Présidente de la LFB ;	Carole FORCE		
	Directeur Technique National ou son représentant ;	Alain CONTENSOUX		
	Deux membres du Comité Directeur de la FFBB, désignés par celui-ci ;	Mili SPAHIC	Stéphane KROEMER	
	Trois membres désignés par les représentants des clubs ; 1 des 3 membres occupera le poste de Vice-président de la LFB (désigné par ses pairs)	Marie-Laure LAFARGUE	Philippe PROVOST	Erwan CROGUENNEC
	Un représentant des entraîneurs : Syndicat National des Coaches ;	José RUIZ		
	Un représentant des joueuses : Syndicat National des Basketteurs ;	Julie CAMPASSENS		
	Médecin de la LFB ;	Gérard MURGUES		
	Directrice de la LFB,	Yannick SOUVRE		
	Un des deux représentants de collectivités locales des clubs LFB	Sébastien ALLAIN		
	Un des deux représentants du « monde de l'entreprise »	Arnaud SIMON		

Bureau LFB	Présidente de la LFB ;	Carole FORCE		
	Vice-président représentant des clubs ;	Marie-Laure LAFARGUE		
	Directrice de la LFB ;	Yannick SOUVRE		
	Directeur Technique National ou son représentant ;	Alain CONTENSOUX		
	Un représentant des clubs de LFB, membres du Comité Directeur de la LFB, désigné annuellement par leurs pairs.	Philippe PROVOST		

Le climat conflictuel entre le Président Fédéral et les dirigeants des clubs (LFB et LF2) à considérablement rendu les relations tendues au sein de la LFB.

C'est sans doute une des raisons du retard pris dans la négociation d'un accord collectif pour le basket féminin initié courant 2018, après une première tentative infructueuse en 2009...Plusieurs réunions ont eu lieu depuis 2018 avec des propositions de texte par le SNB, complétés par une proposition de texte martyr du SCB en 2020...et la mise en place d'outils de mise en commun par le SNB... Peu de décisions importantes ont aujourd'hui été actées avec un accord des partenaires sociaux et seule la trame globale des chapitres 1 et 2 à recueilli un aval de principe sans signature.

D'autres partenaires non issus du basket ont été invités à la table de négociation (COSMOS et CNEA) avec présence interrompue comme pour la FFBB. La lenteur des négociations est aujourd'hui principalement due à la méconnaissance des spécificités des textes conventionnels par le collège employeur et la fédération (méconnaissance des mécanismes de financement, confusions entre le réglementaire et le conventionnel, conséquences de la hiérarchie des normes et dépendances à la CCNS-Code du travail-Code du sport, principes de négociation, etc...)

Une réunion pour un « nouveau départ » aura lieu ce mercredi 23/06/21... A suivre...

La NM1 et la Ligue 2

Ces deux divisions remontent de temps à autre des difficultés de fonctionnement tantôt sur les réglementations fédérales, auxquelles il nous est souvent difficile de répondre, que sur l'usage adéquat des contrats spécifiques au sport (CDDS) et leur dépendance aux textes de la Convention collective Nationale du Sport (Classifications, salaires, congés, etc...)

Il en est de même pour les nombreux adhérents qui opèrent dans les divisions intermédiaires nationales et/ou régionales et départementales.

La Fédération des Entraîneurs Professionnels

L'union fait la force...Depuis 2008, rassemblant les Unions et Groupements d'entraîneurs et d'éducateurs professionnels qui couvrent les pratiques masculines et féminines des principaux sports co, **la Fédération des Entraîneurs Professionnels (FEP)** poursuit le double objectif de mutualiser les expériences pour renforcer la coopération, et développer un dialogue constructif sur les questions essentielles de la profession d'entraîneur, du sport professionnel et du sport en général ainsi que de la gouvernance française, européenne et internationale du sport.

La **FEP** regroupe 5 membres fondateurs :

- **UNECATEF**, Union Nationale des Entraîneurs, Educateurs et Cadres Techniques du Football
- **TECH XV**, Regroupement des Entraîneurs et Educateurs de Rugby à XV,
- **SCB**, Syndicat des Coaches de Basket
- **7 MASTER**, Groupement des Entraîneurs et des Professionnels du Handball
- **VOLLEY COACH INSIDE**, Groupement des Entraîneurs du Volley-Ball ().

La **FEP** regroupe plus de 1500 Entraîneurs, Professionnels de la formation et de la performance, Cadres techniques et Educateurs, issus de clubs professionnels ou de clubs participant à des compétitions fédérales, et AUSSI de salariés de droit privé exerçant dans les fédérations sportives et les comités départementaux et régionaux.

La FEP se veut être une force de propositions constructives face aux enjeux économiques, sociétaux et juridiques du sport professionnel, du sport au féminin et du sport en général.

Elle divulgue les recommandations faites par ses membres et les entraîneurs concernant les évolutions majeures du sport.

C'est dans le cadre de la FEP que se préparent toutes les démarches auprès des élus politiques et auditions concernant les textes de loi et projets en cours. Au cours de l'année 2020 nous avons participé et déposé un amendement dans le cadre de la Proposition de loi visant à démocratiser la pratique du sport en

France, qui visait à instaurer la présence d'un représentant des éducateurs dans la gouvernance des fédérations simultanément à celle des athlètes.

C'est aussi sous l'étiquette FEP que nous avons participé au groupe de travail formé par l'Élysée pour réviser le dispositif de redevance et droit à l'image mis en place par la loi de mars 2017 et à l'étude fiscale sur l'impact des propositions faites par le groupe de travail

Aujourd'hui la FEP mène une large réflexion, avec la concertation d'une trentaine de professionnels sur l'encadrement féminin du sport et le sport au féminin dont elle remettra les conclusions à la Ministre dès septembre.

Enfin, pendant la crise sanitaire et dans un souci de financements du champ professionnel du sport, la FEP en collaboration avec le COSMOS (syndicat employeur) et l'appui du MEDEF par le biais de Paul SEIGNOLLE, Président de Blois, a obtenu un nouvel étalement de l'ANI du 1^{er} janvier 2019 sur les retraites dépendant de l'AGIRC-ARCCO. Cette nouvelle réorganisation a fait économiser quelques 42 Millions au sport pro en général...

Quelques dates pour résumer la dernière décennie...

En 2010, publication de la Contribution FEP au développement du sport

En 2013, demande de participation aux États Généraux du Sport Féminin et pour lequel nous n'avions eu aucune réponse ...

En 2014, demande de participation et contribution aux éditions des 24h du sport féminin et pour lequel nous n'avions eu également aucune réponse ...

En 2015, membre du Copil au sein de la Mission KARAQUILLO sur le sport de haut niveau et professionnel,

En 2016, après l'annonce des 5 grands thèmes de la Conférence du Sport professionnel, proposition de la FEP pour l'ajout d'un thème spécifique au Sport Féminin d'Elite (proposition qui sera retenue avec un avis très favorable.) Membre des groupes de travail de la Conférence du Sport professionnel (CSP) et audition de la FEP par le Groupe de travail de la CSP dédié au développement du sport professionnel féminin, (proposition de création de parrainages communs à toutes les compétitions féminines d'élite à l'instar du partenariat la POSTE sur l'arbitrage.)

En 2017, incitation législative de renvoi au dialogue social disciplinaire, notamment en perspective dans le sport professionnel féminin

En 2018, participation à l'étude emploi dans le sport professionnel menée par la Direction des Sports

En 2019, concertation et proposition lors de la rénovation de l'Annexe 2 du Code du Sport avec le cabinet de la Ministre des Sports et co-commanditaire de l'étude pyramidale du sport « *Impacts, externalités et bénéfiques du modèle d'organisation du sport en Europe à l'aune de sa professionnalisation* »

En 2020, participation aux groupes de travail, préfigurant le projet de loi Sport et Société

En 2021, proposition et dépôt d'amendement visant à intégrer les entraîneurs et entraîneurs dans les gouvernances des Fédérations et ligues professionnelles féminines, simultanément aux Sportifs et Sportives de Haut Niveau.

La Confédération Française Démocratique du Travail

La CFDT constitue notre maison mère sans laquelle nous ne pourrions plus exister aujourd'hui, suite à la loi de 2008 qui fixe le seuil de représentativité à 8% des effectifs de la Branche (environ 12000 votes...)

La Branche professionnelle

La branche professionnelle regroupe toutes les entreprises du sport toutes origines confondues (sport amateur 83%, sport pro.6%, sport marchand 11%) qui emploient des salariés. Elles dépendent de la Convention collective Nationale du Sport excepté si elles possèdent leur propre accord conventionnel (sports collectifs Pro). Elles représentent 138400 salariés sur 22980 entreprises. La Branche du Sport est la 48^e branche du pays, et son poids économique avoisine 3% du PIB.

Les organisations représentatives reconnues par l'État sont la CGT dont le poids est de 21% environ, la FNASS qui regroupe tous les syndicats de joueurs pour environ 36% et enfin la CFDT, qui regroupe tous les syndicats d'entraîneurs avec un taux de 43%...

Selon les estimations des chiffres de la nouvelle mesure de représentativité qui est sur le point d'être rendue publique par le Ministère du travail, La CFDT dépasserait la barre des 50%.

Dans le cadre de la CCNS, nous sommes présents depuis 2009 à la table nationale de négociation et d'interprétation avec une action réelle sur l'évolution du texte via les avenants votés.

La CCNS couvre tous les clubs de basket ayant des salariés hors LNB...

Mise en place des CSE (Conseil Social Économique)

Peu informés et conscients de l'importance des élections professionnelles pour notre structure, nous avons négligé les élections professionnelles lors du cycle 2013/2017. En 2017/2018, nous avons seulement réalisé 4 signatures de Protocole d'Accord Préélectoral et obtenu un seul délégué du Personnel élu sous l'étiquette SCB-CFDT. Mieux informés et surtout mieux organisés, pendant la période 2018/2020, nous avons réalisé 17 élus du personnel (titulaires ou suppléants) affiliés au SCB et signé plus d'une trentaine de PAP. L'objectif pour 2021/25, sera sans doute une progression dans la mise en place des CSE, véritable cellule de régulation, dans les structures qui n'en sont pas pourvues et notamment :

- 4 clubs de Jeep Elite ;
- 12 clubs de Pro B ;
- L'ensemble les clubs de LFB (excepté ASVEL Féminin et Villeneuve d'Ascq)
- L'ensemble les clubs de L2 et NM1

Création d'un Syndicat des Administratifs du Basket

Expression d'un besoin sans doute, mimétisme avec les autres structures existantes très certainement, le SCB, par le biais de son président a été sollicité pour accompagner à la création d'un groupement des administratifs du basket...

- **5 réunions** ont été organisés avec des salariés administratifs (Jeep Elite, ProB, NM1, LFB, Ligue régionale, LNB)
- Actuellement le **groupe de travail compte 15 salariés administratifs**
- Statuts déjà rédigés et vérifiés
- Nom choisi : **S2EB** (Syndicat des Salariés Extra sportifs du Basket)
- AG constitutive imminente

Fonctionnement et Services aux adhérents

C'est sans doute notre ADN de pouvoir assister les adhérents dans leur recherche d'infos ou lors de situations de soutien avec demande de conseils. Cette activité est bien menée aujourd'hui et justifie le maintien de nos permanences aux deux bureaux de Paris et Limoges.

Assistance juridique et sociale

Toutes les demandes sont traitées selon différents stades :

1. Recueil et vérification des informations et des pièces juridiques (contrats, courriers, etc... Premiers conseils...
2. Médiation directe à notre niveau lors que la situation le permet (ruptures conventionnelles, entretiens avec clubs, etc...
3. Assistance aux convocations disciplinaires par un Défenseur du Salarié CFDT inscrit sur les listes préfectorales... La sollicitation de ces défenseurs du salarié est à notre initiative par contact avec les autres structures de la CFDT réparties sur l'ensemble du territoire...
4. En phase de litige conflictuel, nous transmettons le dossier aux avocats avec lesquels on travaille (sauf si l'adhérent préfère un autre choix...)

5. Ouverture et suivi d'un dossier CNAS pour permettre aux adhérents de bénéficier d'aides financières pour leurs actions en justice...(Ces droits sont acquis à partir de 6 mois d'ancienneté dans la cotisation...)

La communication interne demeure une des principales difficultés pour faire vivre notre syndicat. Il est particulièrement difficile de réunir les collègues en activité dont la présence auprès de leur équipe est requise quotidiennement ou assujettie à des déplacements fréquents et de distances longues.

La visioconférence qui s'est imposée à tous pendant cette pandémie va, peut-être s'avérer la solution depuis longtemps recherchée, et nous avons pu en 2021 réaliser quatre réunions du Bureau Directeur en plus des circulaires via le mail qui sont beaucoup plus couteuses en temps et bien moins complètes en information.

La Communication Externe est aujourd'hui beaucoup mieux fournie grâce à l'utilisation d'outils électroniques modernes de diffusion.

Notre site internet a été modernisé avec un nouveau visuel plus coloré, réorganisé et complété au niveau des rubriques existantes et abondé de nouveaux documents consultables avec de nouveaux services.

Création de fiches et FAQ

- Création de 11 fiches pratiques :

→ *rupture conventionnelle, les déplacements domicile/travail, durée du travail, procédure de licenciement économique, etc...*

- FAQ : plus de 25 questions concernant que les entraîneurs de LNB pour le moment

→ *La prochaine étape est de faire de même pour les entraîneurs des autres divisions*

- *Les fiches et FAQ ne seront disponibles qu'aux adhérents.*

En même temps, d'autres moyens nous permettent "de porter l'information à ceux qui ne peuvent venir la chercher" au travers des réseaux sociaux (Twitter, Facebook et Instagram...) et d'un dispositif de :

Newsletters, Circulaires et Invitations du SCB

- Newsletters bimestrielles - Plus de 3000 destinataires
- Informations des adhérents sur les événements et formations proposées par le SCB
- Diffusion des actualités "urgentes" ciblées par mail aux destinataires directement intéressés

La Formation professionnelle

La formation continue des entraîneurs est une préoccupation grandissante du SCB. L'offre fédérale comprend principalement des formations initiales et certifiantes qui ne répondent pas aux attentes technico tactiques des entraîneurs en situation. Les besoins dépassent aujourd'hui le champ technique et débordent sur d'autres connaissances/compétences (Mangement, relationnel, motivationnel, juridique et conventionnel, etc...)

Un projet de mise en place d'un programme de formations avec les autres syndicats de sport collectif sera examiné en septembre dans le cadre de la FEP

DU de Directeur Sportif de structure professionnelle de basket

C'est une formation créée par notre syndicat suite aux Assises du Basket Pro en 2017 à Boulogne Billancourt et développée avec la collaboration de l'Université de Grenoble et le soutien de la LNB.

La formation est organisée sur une année universitaire, de septembre à juin. Elle comprend 222 heures d'enseignement et un stage de 300 heures. Les cours se déroulent en partie sur Limoges et en partie sur le campus universitaire de l'Université Grenoble Alpes. Les enseignements sont regroupés sur 2 jours par quinzaine, les lundis et mardis, entre septembre et juin.

Le stage se déroule en alternance avec les cours, pendant l'année universitaire. Il doit être réalisé au sein d'un club de basket-ball accueillant des joueurs/ses professionnels/les et faire l'objet d'un rapport et d'une soutenance devant un jury composé d'au moins deux membres : un représentant de l'université délivrant le diplôme et un représentant du secteur professionnel du basket-ball.

Les enseignements, comprenant des connaissances théoriques et pratiques, visent à développer des compétences nécessaires à l'exercice de la fonction de directeur/trice sportif/ve.

- Communiquer avec le président, le conseil d'administration et l'entraîneur.
- Connaître les cadres juridiques.
- Organisation juridique du sport
- Élaboration et suivi de budget
- Basket-ball professionnel international
- Anglais professionnel du basket-ball
- Management des ressources humaines • Gestion de projet

Accompagnement VAE

Nous accompagnons actuellement et de manière ponctuelle la préparation d'une VAE pour un de nos adhérents Anthony STANFORD. C'est une action qui doit aussi être évoquée pour un éventuel développement à l'avenir.

Stage de Formation Professionnelle Continue

Actuellement les formations sous organisation de la DTBN visent quasi exclusivement les formations diplômantes et les entraîneurs en situation n'ont plus d'autre domaine de réflexion que leur propre pratique. Mais les divisions se professionnalisent de plus en plus avec parfois des besoins très spécifiques autres que les compétences techniques.

Le SCB a mis sur pied un stage de formation thématique sur le perfectionnement de l'élite jeune à l'occasion du Colloque du Futur du 14 au 16 mai 2021 à Antibes.

24 participants avec thèmes autour du **développement du jeune joueur** (physique, mental, technique)

La proposition a été envoyée aux coaches NM2, NM3, NF1, NF2, U18 Elite G et F, U15 G et F.

Bourse à l'emploi

Les adhérents peuvent sur notre site déposer une annonce de recherche d'emploi sur le site, et les structures qui proposent une offre d'emploi sur le site. Ces données sont réservées aux adhérents et tenues à jour.

Certains collègues ont pu trouver des contacts pertinents, mais une meilleure connaissance via une communication élargie et renforcée reste nécessaire pour le rendre plus dynamique et plus efficient.

Voilà de manière rapide et, je l'avoue, un peu précipitée, un rapide bilan de nos activités sous la bannière du syndicat des Coaches de Basket, avec la certitude d'en avoir oublié, ou d'en avoir insuffisamment développé certains aspects. Mais notre quotidien est toujours très riche et chargé et notre motivation intacte pour ne rien laisser de côté. Place donc maintenant aux questions qui peuvent être posées oralement ou par écrit...

Pas de question de la part des membres présents.

Le rapport d'activité est adopté par l'Assemblée Générale Ordinaire.

II – Rapport financier du SCB au 31/05/2021

Présentation du rapport financier du SCB par le Trésorier, Monsieur Francis Charneux (voir en Annexe).

Le rapport financier est adopté par l'Assemblée Générale Ordinaire.

III – Election du Comité Directeur du SCB

L'appel à candidature pour l'élection du Comité Directeur du SCB a été lancée par mail le 8 Juin 2021, avec une date limite de réponse fixée au 14 Juin 2021 à minuit.

Douze candidatures sont parvenues dans les délais.

Le 16 Juin 2021, le matériel de vote par correspondance a été transmis aux adhérents à jour de cotisation par courrier.

Les votes par correspondance ont été adressés et collectés à l'adresse postale du SCB, 7/9 rue Euryale Dehaynin – 75019 Paris.

Le dépouillement a été fait lors de l'Assemblée Générale Ordinaire par Alex Gerbaud et Hugo Buffard.

Adhérents à jour de cotisation : 84

Votants : 36

Vote blanc : 0

Vote nul : 0

Après dépouillement et en tenant des comptes des votes, la composition du Comité Directeur pour la mandature 2021/2024 est :

- BARENNE Julie
- BONDIS Patrick
- BUFFARD Laurent
- CHARNEUX Francis
- LAVANDIER Vincent
- LEROY Romain
- PEREZ Jean-Pierre
- PERONNET François
- POUILLOT Matthieu
- ROMEYER Fabien
- RUIZ José
- SUDRE Philippe

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire à 12h00.

Président
Monsieur José RUIZ

Secrétaire de séance
Monsieur Philippe SUDRE